

D'après les registres de cette paroisse, nous voyons que le diplôme établissant l'archiconfrérie du Saint Rosaire en ce lieu est daté de 1694, signé par Benjamin Cloché, Général des Dominicains, et adressé au R. Paul Vachon, curé du Cap de la Madeleine. Ce prêtre, natif de Beauport, chanoine du premier chapitre de Québec sous Mgr Laval, fonda l'archiconfrérie en 1694 et fit construire l'église actuelle en 1714. Le 4 Mars dernier, le Souverain Pontife éleva ce temple à la dignité de Sanctuaire de pèlerinages et l'enrichit d'une indulgence plénire et de plusieurs indulgences partielles pour chaque visite.

Nous apprenons avec plaisir que ce Sanctuaire sera bientôt sous la garde des RR. PP. Oblats.

Les RR. PP. Perron, Directeur du Tiers-Ordre, Frédéric, Pelletier, Levoyer, de Boston, Georget de l'Université d'Ottawa, ainsi que Messire Blanchet, séminariste, faisaient partie du pèlerinage.

Malgré les ennuis d'un temps chagrin, et les incommodités du manque d'espace, la note dominante du pèlerinage était la douce joie et la piété des vrais enfants de S. François. Cette piété se montra inaltérable durant les exercices de cette belle nuit de prières.

Vers 7 hrs ce n'était qu'une exclamation : "Voici le Cap ! Voici Notre-Dame du Rosaire !" et chacun contemplait les deux églises au milieu d'un groupe d'habitations gracieusement pavoisées pour la circonstance. Toutes ces oriflammes qui flottaient semblaient dire : Nous vous attendons ! gagnés par l'émotion, les pieux passagers tombaient à genoux, en implorant du fond de l'âme la Bonne Mère dont ils venaient visiter le Sanctuaire.

Reçu au quai par le digne Curé de la paroisse, le pèlerinage déroulait vers l'église sa procession rendue plus imposante encore par les vibrants accords des jeunes fanfaristes de S. Sauveur. La bannière de Marie Immaculée flottait devant les Novices couvertes du voile blanc ; revêtues du S. habit, les Sœurs profès portait la croix franciscaine et étaient suivies des Frères eux aussi en grand habit religieux. Les pèlerins non Tertiaires complétaient le cortège.

Les cérémonies religieuses eurent lieu dans la grande église paroissiale et dans le Sanctuaire du Rosaire, forcément réservé à la tête de la procession. Bien embarrassé serait celui qui voudrait désigner les plus méritants durant ces heures trop